



LE TAISSOTIN

LE BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE TAISSY

Le 10 avril 2020

www.taissy.fr

Numéro 1886

SOMMAIRE

1. Covid-19 : Mairie et agence postale communale fermées
2. Sortez masqué
3. Info Chambre d'Agriculture
4. Infos CAF-MSA
5. Inscriptions scolaires
6. Taissy - Internet
7. Attestation dérogatoire obligatoire
8. La Cueillette de la Pompelle
9. Recensement des personnes âgées, seules ou fragiles
10. Pharmacie de Garde
11. Message de nos soignants
12. Services du Département – assistance sociale numéro unique
13. Covid-19 : Collecte OM et déchets verts
14. Covid-19 : aides aux entreprises
15. Covid-19 : infos Croix Rouge

CHAMBRE D'AGRICULTURE – INFO

Pour favoriser l'approvisionnement en circuit court auprès du monde agricole, un lien de la Chambre d'Agriculture permet à tout citoyen de consulter la géolocalisation des producteurs de la marne :

<https://marne.chambre-agriculture.fr/covid-19>

ECOLE MATERNELLE et ELEMENTAIRE - Rentrée scolaire 2020 / 2021

Le formulaire d'inscription scolaire pour les enfants de 1^{ère} année de maternelle et pour les enfants entrant en CP est disponible sur le site www.taissy.fr.

Il est à compléter et à retourner par mail à muriel.ridou@taissy.9tel.com accompagné de la copie du livret de famille (complet), d'un justificatif de domicile (facture edf, téléphone, gaz, eau...) et des pages des vaccinations du carnet de santé de l'enfant.

Le Taissotin chez vous en 1 clic

Sans vous déplacer, vous pouvez consulter le dernier taissotin en ligne sur notre site internet www.taissy.fr.

Vous pouvez également le recevoir directement sur votre boîte mail en vous inscrivant à la newsletter (page d'accueil du site).

La cueillette de La Pompelle est sur le parking de la P'tite Boulangerie de Taissy tous les samedis de 9h à 12h.

Vous pouvez passer commande et régler sur leur site internet et faire livrer à la P'tite Boulangerie

www.lacueilletedelapompelle.com

Le service d'accueil physique de la Mairie est fermé

Des permanences téléphoniques sont assurées, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, uniquement pour les urgences.

☎ 03.26.82.39.27

1

L'Agence Postale Communale est fermée jusqu'à nouvel ordre.

La distribution du courrier et des colis est également impactée, elle se fait actuellement sur 3 jours depuis le 30 mars.

Sortez masqué !

2

Dans la crise actuelle du coronavirus, ayez le réflexe de **protéger votre visage avec un masque !** Si vous avez envie de confectionner des **masques « made in taissy » (ainsi que des blouses)** et que vous avez quelques difficultés pour leur réalisation, les couturières du Foyer de Taissy savent faire. Elles ont les patrons aux normes pour les masques et font même des blouses pour hôpital, clinique ... alors pourquoi ne pas passer par elles ? Il suffit de contacter Azou Fauconnet par téléphone au 06 08 89 49 57 ou par mail azufa.pala@gmail.com qui gère cela au niveau du Foyer et qui saura vous aider. Elles ont besoin de matières pour ces confections donc si vous possédez du tissu à base de coton (draps, vêtements...) ou des élastiques ou des rubans ou du molleton merci de vous mettre en relation avec Thierry DAVID par téléphone (0626291591) ou mail tn.david@free.fr qui trouvera avec vous la meilleure façon de les récupérer.

La préfecture lance également un appel aux couturières pour des blouses pour le personnel hospitalier lien ci-dessous)

<http://www.marne.gouv.fr/Actualites/Infos/Coronavirus-COVID-19/Appel-aux-couturieres-et-couturiers-pour-la-realisation-de-blouses-pour-le-personnel-soignant>.

Portez-vous bien et sortez, dans les cas prévus par la loi, mais masqué !

INFORMATION CAF-MSA

4

Les médiateurs familiaux de la Marne mettent en place une permanence téléphonique pour toutes les personnes qui rencontreraient des difficultés relationnelles et/ou des conflits liés au confinement (conjugaux, ex-conjugaux, familiaux, éducatifs, parentaux, intergénérationnels) Vous pouvez les joindre au 03.26.69.49.42 entre 9h et 12h30 puis de 13h30 à 17h

L'attestation dérogatoire obligatoire à compléter à chaque déplacement est disponible sur le site www.interieur.gouv.fr

7

RECENSEMENT DES PERSONNES DE PLUS DE 70 ANS, SEULES OU VULNERABLES

Des messages ont été déposés dans les boîtes aux lettres de personnes de plus de 70 ans seules ou vulnérables que nous avons pu recenser.

Si vous faites partie de ces personnes et si vous n'avez pas été destinataires de ce courrier, vous pouvez vous faire connaître en appelant le secrétariat de Mairie au 03.26.82.39.27 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Nous recenserons vos besoins et essaierons d'y répondre du mieux possible en fonction de nos moyens.

L'appel au bénévolat et au civisme est plus que jamais de mise en cette période de crise, soyons solidaires et à l'écoute de ceux qui sont dans le besoin. Bénévoles, vous pouvez vous faire connaître en Mairie

Merci d'avance, on compte sur vous !

9

MEDECIN DE GARDE En cas d'urgence composez le 15 pour obtenir le régulateur du SAMU
NUMEROS GRATUITS 17 Gendarmerie 18 Pompiers

Pharmacie de Garde : Pharmacie HATTE à Verzenay ☎ 03.26.49.42.62.
du samedi 11 avril au soir au mardi 14 avril 2020 au matin

10

Le Centre Gutenberg Santé adapte ses locaux :

➤ Les consultations et les renouvellements de traitement sont assurés normalement.

N'attendez pas la fin de l'épidémie pour reprendre contact avec votre médecin si vous aviez un suivi régulier ou si une autre pathologie survient au cours de cette période. En fonction de la situation, nous vous proposerons soit une téléconsultation, soit une consultation dans les locaux.

➤ Consultation séparée pour les infections à Covid-19:

- Les patients ne présentant pas de symptômes Covid-19 accèdent par l'entrée habituelle ;
- En cas de symptômes de Covid-19, nous demandons aux patients d'utiliser l'entrée située sur le côté droit de la pharmacie, **suivre la signalétique**.

Les soignants du Centre Gutenberg Santé vous remercient de respecter les consignes suivantes :

- ❖ Prenez rendez-vous en appelant le 03.26.82.38.52 et précisez le motif de consultation. Ne venez pas sans rendez-vous.
- ❖ N'entrez dans les locaux qu'à l'heure précise du rendez-vous (si vous êtes en avance, attendez dans votre véhicule ou à l'extérieur) et limitez le nombre d'accompagnants.
- ❖ Respectez scrupuleusement la nouvelle signalétique.
- ❖ Respectez une distance de sécurité d'1 mètre minimum.
- ❖ Des créneaux de TÉLÉCONSULTATION sont ouverts. N'hésitez pas à appeler le Centre Gutenberg Santé si vous avez des questions ou rencontrez des difficultés.
 - sur le site « Consulib.com » pour les Drs Riouallon et Roua
 - sur le site « maquestionmedicale.fr » pour le Dr Théry-Merland

Appliquez les mêmes règles si vous êtes patient du Dr Thourault qui n'exerce pas au Centre Gutenberg Santé mais au 12 rue Longjumeau à Taissy. Il est joignable au 03.26.82.22.39 et vous propose également des créneaux de téléconsultation sur le site « doctolib.fr ».

Seuls les médecins et infirmiers travaillent dans les locaux durant le confinement. Cependant certains professionnels (diététicienne, psychologue) proposent des téléconsultations. Retrouvez les infos du Centre Gutenberg Santé sur le site « sante-taissy.fr » et sur sa page Facebook « Centre Gutenberg Santé ».

FONDS DE SOLIDARITÉ

L'État a mis en place, avec les Régions, un **Fonds de solidarité** doté d'1 milliard d'euros pour le mois de mars qui permettra le versement d'une aide défiscalisée aux plus petites entreprises, aux indépendants, aux micro-entrepreneurs et aux professions libérales touchés par la crise du coronavirus.

Qui est concerné par cette aide ?

Les très petites entreprises (TPE), indépendants, micro-entrepreneurs et professions libérales ayant un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros et un bénéfice annuel imposable inférieur à 60 000 euros.

Quelles sont les conditions pour bénéficier de l'aide ?

- Soit avoir fait l'objet d'une **fermeture administrative**
- Soit avoir subi une **perte de 70% de chiffre d'affaires** en mars 2020 par rapport à mars 2019

NB : Pour ceux dont la structure a été créée après mars 2019, c'est le chiffre d'affaires mensuel moyen depuis la création qui est pris en compte dans le calcul.

Quel est le montant de l'aide ?

L'aide est composée de plusieurs niveaux :

- Jusqu'à 1500 euros peuvent être versés par la Direction générale des finances publiques (DGFIP)
- Pour les entreprises qui connaissent le plus de difficulté, une aide complémentaire de 2000 euros peut être obtenue au cas par cas auprès des Régions

Comment bénéficier de l'aide ?

- Pour l'aide de la DGFIP, rendez-vous dès le 1^{er} avril sur impots.gouv.fr
- Pour l'aide complémentaire, contactez votre région à partir du 15 avril

AIDES AUX ENTREPRISES - COVID-19

Des mesures exceptionnelles de soutien aux entreprises sont proposées par **BpiFrance et la Région Grand-Est**.

Vous retrouverez les informations sur celles-ci sur :

<https://www.investinreims.com/articles/aides-aux-entreprises-covid-19-0>

14

NUMÉRO UNIQUE pour joindre tous les services du Département

03 26 69 51 51

12

des recyclables (bacs gris et bacs jaunes) sont actuellement maintenues aux jours de collecte habituels.

Pour rappel : les dépôts sauvages sont interdits ! Vos déchets verts sont à garder chez vous : faites du compost !

Renseignements ☎ 03.26.02.90.90

ou tri.info@grandreims.fr -

www.grandreims.fr

13

Pour faire face à cette situation exceptionnelle liée à la crise du COVID-19 et assurer sa mission d'aide aux personnes vulnérables, la Croix-Rouge française a mis sur pied un dispositif exceptionnel de conciergerie solidaire : « **Croix-Rouge chez vous** » sur l'ensemble du territoire national.

15



croix-rouge chez vous
écoute & livraison solidaire
09 70 28 30 00

Toute personne confinée en situation d'isolement social peut appeler 7j/7, de 8h à 20h, notre numéro national **09 70 28 30 00** pour bénéficier :

- ✦ d'une écoute chaleureuse et rassurante de la part d'un professionnel du soutien psychologique,
- ✦ d'informations fiables sur la situation,
- ✦ de la possibilité de commander des produits de première nécessité (denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien, médicaments) que des volontaires de la Croix-Rouge leur livreront chez elles en toute sécurité dès le lendemain.